



Bizerte, le 30/06/2025

**Communiqué à l'attention des professionnels des médias
et des représentants des médias nationaux et internationaux**

- Demandes d'accréditation pour la 42e édition du Festival International de Bizerte -

Le comité directeur du Festival International de Bizerte informe les médias nationaux et internationaux ainsi que les professionnels de la presse des modalités d'accréditation pour la 42e édition du festival :

Les demandes d'accréditations doivent être formulées à partir du Mardi 01 juillet 2025 jusqu'au Mardi 08 Juillet 2025 inclus.

La liste des journalistes mandatés doit être impérativement signée par le directeur de l'établissement ou du rédacteur en chef.

Les demandes individuelles des journalistes freelances sur présentation de la carte de journaliste professionnelle ou de la carte d'adhésion au SNJT. Les demandes des correspondants des médias étrangers accrédités en Tunisie sont également acceptées.

Les demandes d'accréditation doivent être envoyées à la direction du Festival International de Bizerte par courrier électronique à l'adresse suivante :

Press@festivalbizerte.com

1. La direction du Festival International de Bizerte précise également que :

- Elle répondra favorablement aux demandes d'accréditation **dans la limite des capacités disponibles** ;
- **Aucune demande ne sera acceptée après la date limite** mentionnée ci-dessus, afin de garantir une bonne préparation des badges d'accès et de faciliter le travail des professionnels des médias.

Pour coordination et compléments d'information : Le chargé Médias Hamza TAYACHI 98 136 652



جمعية مهرجان بنزرت الدولي

العنوان: مسرح عبد الحفيظ بن عيسى شارع 19 حويلية 1961 بنزرت

الهاتف/الفاكس : 72 444 935

المعرف الحسابي : 1256504 V/9/N 000

E-mail : Contact@festivalbizerte.com - Site web : www.festivaldebizerte.tn